

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Cosmétologie industrielle

Université Tours François Rabelais

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences, ingénierie

Établissement déposant : Université François Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Un diplôme universitaire de cosmétologie a fonctionné pendant plus de 10 ans puis est devenu depuis 2004, une licence professionnelle *Cosmétologie industrielle* qui forme des techniciens capables de formuler et contrôler la qualité de produits cosmétiques.

La licence permet de couvrir la totalité du métier par cette double compétence fabrication/contrôle.

L'assurance qualité, la réglementation applicable aux produits et la connaissance du monde industriel font également partie des apprentissages.

Formation de type classique, elle est ouverte à l'apprentissage depuis 2014.

Ses liens avec l'industrie cosmétique et avec les responsables du pôle compétitivité Cosmetic Valley assurent une adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail.

Les cours se déroulent à l'université François Rabelais de Tours et certains travaux pratiques au lycée polyvalent privé d'esthétique cosmétique de Tours.

A la sortie de cette formation, les étudiants peuvent intégrer un laboratoire de formulation d'une entreprise cosmétique en tant que formulateur, ou une entreprise en tant que technicien supérieur contrôle qualité, ou technicien supérieur en essais des cosmétiques.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont clairement exposés, ainsi que les emplois potentiels visés par la formation. De formation initiale scientifique, les étudiants doivent acquérir des compétences en physico-chimie, sur les matières premières utilisées en cosmétologie. Ils doivent également connaître les méthodes pour tester et contrôler les produits finis et les matières qui les composent. Les objectifs pluridisciplinaires sont le point fort de cette licence par rapport à d'autres licences de ce type.

Organisation
<p>Les enseignements sont tous regroupés au premier semestre, le deuxième semestre étant dédié au projet tutoré et au stage/apprentissage. L'unité d'enseignement (UE1) a évolué ces quatre dernières années pour s'adapter aux demandes des secteurs en développement.</p> <p>La répartition des crédits n'est pas conforme aux directives. Le stage compte pour 21 <i>European credit transfer system</i> (ECTS) alors que les connaissances du monde industriel comptent pour 4 ECTS. On ne retrouve pas le rapport 3 réglementaire entre les nombres d'ECTS attribués à chaque UE.</p> <p>La licence propose une formation en apprentissage depuis septembre 2014. Cette modalité de formation est en cours de mise en place. Le dossier ne donne pas le calendrier de l'alternance qui permettrait de valider la cohabitation des types de publics (apprentis et étudiants classiques)</p> <p>Il existe une convention avec l'école d'esthétique de Touraine et l'Institut des métiers et des technologies (IMT) industrie pharmaceutiques et cosmétiques de Tours pour les enseignements pratiques, accès à des équipements spécialisés dans la fabrication des maquillages dans le premier cas et à des équipements d'échelle pilote dans le deuxième cas. Des enseignants de ces établissements font partie de l'équipe pédagogique.</p> <p>La licence va compléter, au cours du plan, son enseignement avec une ouverture vers l'innovation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence professionnelle est une formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) de pharmacie. Elle s'adosse à quatre laboratoires de l'UFR pharmacie en lien direct avec ses enseignements. Elle correspond à un besoin régional s'appuyant sur le tissu industriel du pôle de compétitivité Cosmetic Valley.</p> <p>Au niveau local, cette formation est unique. Au niveau régional, les autres formations du même type sont plus spécialisées. Il existe cependant une concurrence, au niveau de l'apprentissage, vis-à-vis des entreprises régionales en raison de la présence de la licence professionnelle (LP) <i>Applications et analyses cosmétiques</i> de l'Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (ISIPCA) de l'académie de Versailles.</p> <p>Dans le cadre de la rénovation des enseignements évoquée dans le paragraphe précédent, une mutualisation des cours avec la filière industrie du cursus pharmacie, avec la nouvelle licence professionnelle <i>Contrôle des bio médicaments et des bio cosmétiques</i> est à l'ordre du jour.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de 21 enseignants dont 14 enseignants-chercheurs et de 21 extérieurs dont 16 industriels, 2 consultants et 3 enseignants des 2 écoles partenaires.</p> <p>Ce grand nombre d'intervenants (42 personnes) entraîne des difficultés de communication et de coordination. Une amélioration est prévue sur ce point : la rédaction de comptes-rendus de réunions et la gestion de l'équipe par deux co-responsables.</p> <p>On ne connaît pas l'activité des intervenants professionnels au sein de leur entreprise et le nombre d'heures dispensées est parfois très faible (2 à 3 heures).</p> <p>22,5 % des cours sont donnés par des professionnels, majoritairement dans le cœur de métier de la licence, ce qui reste inférieur à ce qui est demandé par l'arrêté de 1999.</p> <p>Le fonctionnement de l'équipe pédagogique n'est pas précisément décrit. Elle se réunit une fois par an. Une équipe restreinte composée des six tuteurs de projets se réunit indépendamment deux fois par an, pour la préparation des sujets et pour la soutenance.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Il y a en moyenne une centaine de demandes par an pour 20 places maximum. La formation est donc attractive.</p> <p>Le taux de réussite est en moyenne de 90 % sur les cinq dernières années. Les échecs sont surtout liés aux résultats insuffisants aux examens théoriques. Afin de détecter les étudiants en difficultés, un contrôle continu va être mis en place.</p> <p>L'insertion professionnelle des diplômés est relativement rapide, 3 à 5 mois, surtout en contrat à durée déterminée (CDD) et intérim.</p> <p>L'ouverture de la licence en apprentissage devrait permettre davantage de contrat à durée indéterminée (CDI).</p> <p>A deux ans, 75 % des diplômés ayant répondu à l'enquête, le taux d'insertion moyen sur deux ans (2011-2012) est de 67 %.</p> <p>L'adéquation entre la formation et les métiers exercés est annoncée à 84 % d'après les résultats des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) portant sur un effectif de 60 % des diplômés, mais il n'y a pas de liste des métiers exercés qui permettrait de valider cette affirmation.</p> <p>Il y a peu de poursuite d'études (<15 %).</p>

Place de la recherche
<p>La licence est adossée à la recherche dans le domaine de la cosmétologie de plusieurs façons. La formation est liée à deux équipes de recherche, celle du laboratoire de pharmacognosie et Nanomédicaments et Nanosondes et celle du laboratoire de galénique et de chimie analytique. Les enseignants chercheurs de ces deux laboratoires interviennent pour 46 % des heures dispensées et sont également tuteurs de projets. L'équipe pédagogique est au fait des nouvelles technologies et innovation dans le domaine de la cosmétologie que cela soit dans le domaine des actifs, de la formulation ou du contrôle analytique. Les nouvelles approches développées par les équipes de recherche sont abordées en cours, notamment lors du projet tuteuré. Les étudiants peuvent assister à des forums ou séminaires qui parlent de la recherche dans leur domaine. Ils peuvent également réaliser un stage dans des équipes de recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Il est prévu 12 semaines de stages en entreprise pour les étudiants en formation classique ou 34 semaines en apprentissage. L'apprentissage n'est en place que depuis 2014, le pourcentage d'apprentis augmentant chaque année. Il était de 40 % en 2015. Localement il y a beaucoup d'entreprises dans le domaine, mais les contrats en apprentissage restent difficiles à trouver. La LP s'est investie dans un gros travail de démarchage. Elle a des contacts dans toute la France. Il existe cependant une difficulté au niveau des entreprises qui considèrent la LP comme un vivier de stagiaires de courte durée. Il existe un enseignement de savoir être en entreprise ainsi qu'une UE « connaissance du monde industriel ». Les compétences professionnelles acquises permettent d'exercer dans l'ensemble des secteurs de la cosmétique. Les professionnels qui interviennent pour les cours font partie des entreprises connues du domaine (Avene, Uriage, L'Oreal, Yves Rocher, ...) La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est correctement renseignée.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tuteuré est essentiel dans la formation. Les étudiants développent un produit cosmétique de A à Z, c'est-à-dire de l'étude de marché et du marketing jusqu'au contrôle du produit fini. De cette façon les étudiants s'intéressent à tous les domaines de leur formation. Deux projets, ces quatre dernières années, ont reçu un prix au concours national inter universitaire U'Cosmetics. Le projet, effectué en équipe désignée par l'équipe pédagogique, est évalué sur un rapport écrit et une soutenance orale. S'y ajoute l'évaluation de l'assiduité et de l'implication de chaque étudiant. Le point à améliorer concerne le suivi du travail individuel des étudiants dans le cadre du projet. Les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage (rédaction de CV, lettre de motivation,...) en mai et en septembre. Il existe également, à la disposition des étudiants, une liste des offres des entreprises. Chaque étudiant est suivi par un membre de l'équipe pédagogique. Seuls les apprentis sont visités dans l'entreprise, cette pratique devrait être étendue aux autres étudiants. Pour les stagiaires, le contact avec le maître de stage est téléphonique. L'évaluation des stages de fait sur un rapport de stage, une soutenance orale et une fiche d'évaluation remplie par le maître de stage/d'apprentissage. Il n'y a pas de carnet de suivi de l'étudiant en stage.</p>
Place de l'international
<p>On notera la très faible place de l'enseignement de l'anglais (20 heures seulement) dans cette licence.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La majorité des effectifs est diplômée de brevets de technicien supérieur (BTS). Sur cinq ans et avec une moyenne de 19 étudiants par an, la licence recrute des deuxièmes années de licence (L2) <i>Chimie et Biologie</i> (6 %), des BTS <i>Esthétique-cosmétique-parfumerie, Bioanalystes et contrôle</i> (63 %), des DUT <i>Chimie et Génie biologique</i> (20 %) et d'autres formations (10 %). Le recrutement s'adapte aux profils recherchés pour les contrats en apprentissage. Il n'y a eu qu'une seule validation des acquis de l'expérience / professionnels (VAE / VAP) sur la période. Depuis l'ouverture de la licence à l'apprentissage, le nombre d'étudiants apprentis augmente (3/18 en 2014, 8/18 en 2015).</p>

Le taux de sélection est de 20 pour une centaine de candidatures.
 Le niveau scientifique de cette licence est élevé. Les notes des matières scientifiques sont importantes mais c'est surtout, depuis le passage à l'apprentissage, la capacité de l'étudiant à décrocher un contrat en apprentissage et sa motivation à intégrer en cours d'année le milieu professionnel. On peut penser que ce mode de recrutement permettra d'améliorer encore le taux de contrat en CDI et l'adéquation de l'emploi avec la spécialisation de la formation.
 Les dispositifs d'aide à la réussite correspondent à une période de mise à niveau au sein des UE et une détection rapide, par l'équipe pédagogique, des étudiants en difficultés. Le taux de réussite est de 90 % sur les cinq dernières années. Pour les matières difficiles il y a des séances de révisions organisées par les enseignants.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements se font sur quatre périodes de quatre semaines depuis la mise en place de l'apprentissage. Il manque un calendrier des cours et périodes d'apprentissage.
 Des cours (6 % du total horaire) sont mutualisés avec les étudiants de cinquième et sixième année de pharmacie, une évolution vers 8 % est en cours.
 La licence suite à son passage en apprentissage rencontre des difficultés pour la fidélisation des intervenants professionnels en raison de dates de cours restreintes et d'une réorganisation des enseignements qui se font sur une période réduite.
 Des approches pédagogiques innovantes sont introduites : pédagogie inversée et *e-learning*.
 Il existe un environnement numérique pour la mise à disposition des cours, fascicules de travaux pratiques (TP), etc.
 Il est regrettable que la faible utilisation du numérique soit expliquée par un accès limité au matériel informatique de l'UFR de pharmacie.
 Les étudiants suivent des cours sur les logiciels de bureautique et d'analyse de résultats scientifiques. Ils peuvent présenter le Certificat informatique et internet (C2i).

Evaluation des étudiants

Les unités d'enseignement (UE) sont validées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. En cas d'échec à la licence, les UE acquises sont capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne. La compensation s'effectue entre éléments constitutifs d'une UE, d'une part et entre UE, d'autre part.
 Les modalités de contrôles des connaissances font l'objet d'une fiche disponible sur internet.
 En dehors du contrôle de connaissances, l'évaluation des étudiants se fait au travers de deux mémoires, celui du projet en groupe et celui du stage individuel. Le dossier n'explique pas de façon claire l'évaluation des apprentis.
 Ces deux mémoires sont espacés dans le temps afin de laisser aux étudiants la possibilité de mettre en pratique les remarques faites sur le premier mémoire, scientifiques et rédactionnelles.
 Il y a trois présentations orales dans l'année : présentation du projet tuteuré, soutenance du projet et soutenance de stage.
 La composition du jury de délibération est conforme à l'arrêté de 1999 avec un professionnel pour trois enseignants chercheurs.
 Il existe également un jury de projets constitués des enseignants-chercheurs tuteurs et un jury de stage

Suivi de l'acquisition de compétences

La mise en place d'un contrôle continu pour chaque UE est envisagée pour améliorer l'auto évaluation des étudiants.
 Le projet tuteuré est un moyen important d'évaluation des compétences.
 Il existe un livret d'apprentissage mais son utilisation pour le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas clairement exposée.
 L'équipe pédagogique n'a pas mis en place de dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans le suivi de l'acquisition de ses compétences, comme le portefeuille d'expériences et de compétences par exemple.
 Le supplément au diplôme n'est pas renseigné correctement dans la partie « précision sur le programme et nombre de ECTS. La partie information sur la fonction de diplôme est remplie à minima.

Suivi des diplômés

Le suivi se fait par les réseaux sociaux et par une enquête à deux ans de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).
 Il n'y a pas d'information sur les postes occupés par les diplômés et les entreprises qui ont embauché les diplômés.
 Le suivi des diplômés, par l'équipe pédagogique de la LP, devrait être amélioré.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'y a pas de Conseil de perfectionnement mais un projet existe.
 Les retours sur les enseignements se font principalement par les enquêtes annuelles de l'OVE. La LP a tenu compte des points faibles relevés pour modifier les enseignements et l'équipe d'intervenants professionnels.
 Un changement d'organisation a permis de prendre en compte les retours des étudiants, à savoir, plus de TP, plus d'intervenants extérieurs dans le domaine des matières premières. L'équipe a été rajeunie, elle essaie de prendre en compte les évaluations étudiantes.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Licence permettant de couvrir la totalité du métier par une double compétence fabrication/contrôle.
- Le projet tuteuré qui fait appel à l'ensemble des connaissances à acquérir.
- Un bon positionnement au niveau de la recherche et une volonté d'innover dans les enseignements pour être en phase avec les besoins actuels.
- Une licence attractive avec un bon effectif.
- Un bon niveau scientifique.

Points faibles :

- La répartition des coefficients n'est pas conforme à l'arrêté de 1999 sur la licence professionnelle.
- Le manque de visibilité sur le devenir des étudiants en termes d'emplois occupés et d'entreprises.
- L'absence de Conseil de perfectionnement.
- Un nombre d'enseignants difficilement gérable, en particulier, un grand nombre de professionnels mais pour un volume de cours inférieur à la réglementation.
- Le calendrier des formations classique et apprentissage n'est pas clairement exposé.
- L'absence de dispositif d'accompagnement des étudiants dans le suivi de l'acquisition des compétences.
- Le suivi des stages déficient pour les étudiants en formation classique.

Avis global et recommandations :

La licence *Cosmétologie* a un bon potentiel en termes d'emplois dans la région. Le projet tuteuré dans sa forme actuelle et la mise en place de l'apprentissage renforcent le côté professionnalisant de la formation.

Cependant il faudrait améliorer l'organisation de l'équipe pédagogique, diminuer le nombre d'enseignants, renforcer le suivi de l'acquisition des compétences, mettre en place une capitalisation sur les postes occupés par les diplômés et les entreprises, afin de constituer une base de données pour la recherche des stages et des contrats d'apprentissage.

Il conviendrait également de mettre le diplôme en conformité avec l'arrêté de 1999 sur la licence professionnelle : le nombre de crédits attribués à chaque UE doit être dans un rapport de 1 à 3, et la

participation des professionnels aux enseignements doit être au moins de 25 %, principalement sur le cœur de métiers de la formation.

Observations des établissements

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

